



Arnaud Dhermy (dir.)

La transmission des savoirs à l'ère numérique

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Un plaidoyer pour la transmission des bibliothèques privées des intellectuels et enseignants : la bonne fortune du numérique

Odile Jacquemin

DOI : 10.4000/books.cths.15078

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2021

Date de mise en ligne : 8 juin 2021

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

EAN électronique : 9782735509027



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

JACQUEMIN, Odile. *Un plaidoyer pour la transmission des bibliothèques privées des intellectuels et enseignants : la bonne fortune du numérique* In : *La transmission des savoirs à l'ère numérique* [en ligne].

Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 10 juin 2021).

Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/15078>>. ISBN : 9782735509027. DOI :

<https://doi.org/10.4000/books.cths.15078>.

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

Un plaidoyer pour la transmission des bibliothèques privées des intellectuels et enseignants : la bonne fortune du numérique

Odile Jacquemin

- 1 La bibliothèque privée d'intellectuel a un double statut de patrimoine matériel et immatériel, elle est la trace du cheminement de sa pensée, du contexte et du cadre culturel de l'élaboration du savoir en jeu. L'ère du numérique et des bibliothèques virtuelles permet aujourd'hui de valoriser la valeur d'ensemble d'une bibliothèque, indépendamment de la valeur vénale de chaque ouvrage. Cette contribution propose un plaidoyer et un apport méthodologique à partir d'un témoignage personnel relatif à une douzaine de bibliothèques à transmettre.

L'origine du propos

- 2 J'ai été personnellement concernée dans le devenir de la bibliothèque de travail d'un de mes enseignants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, alors unité pédagogique n° 6 (UP6), Robert Joly, disparu en 2012, et dont l'association MALTAE (Mémoire à lire, territoire à l'écoute¹) a partagé avec le Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle² la conservation des quelques centaines d'ouvrages. J'étais aussi présente, avec David Peyceré, le responsable du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle à la Cité de l'architecture, en 2013 lors de l'hommage rendu à un autre enseignant de cette institution, Michel Vernes, qui comptait parmi ses créateurs. Tout au long de la journée, sa bibliothèque fut au centre des prises de parole et des témoignages : Michel Vernes était bien connu pour l'importance qu'il accordait aux livres et aux lectures dans son enseignement. Je posai alors, par curiosité, la question du devenir de cette fameuse bibliothèque, question qui resta sans réponse. Il me semblait, ce jour-là, un peu naïvement que cela ne devait pas être si sorcier d'offrir un

stage et un bon scanner à un étudiant de l'école pour relever cette bibliothèque, photographies à l'appui, avant qu'elle ne soit dispersée, si tel devait être son sort. La bonne fortune du numérique était précisément de le permettre techniquement. Depuis cinq ans, j'avais à entendre parler de nombreuses fois de bibliothèques en mal de devenir, peut-être parce que mon esprit était en alerte sur le sujet, mais plus certainement pour son actualité.

- 3 La justification de cette communication était donc trouvée : quel meilleur lieu qu'un congrès planchant sur la transmission des savoirs pour évoquer ce vrai sujet et en faire une question de société ? On ne peut que partager le constat de l'accélération des disparitions d'un grand nombre d'intellectuels, et précisément des générations de chercheurs qui ont construit leur carrière, leur pensée en constituant des bibliothèques de travail d'avant l'ère du numérique. Certes, l'usage de la lecture en ligne a changé les pratiques d'apprentissage et les bibliothèques privées d'érudits sont peut-être un genre voué à disparaître, encore que le débat reste ouvert. Mais les seuls chiffres, donnés lors de l'ouverture de ce congrès, d'un réseau actif de 2 000 sociétés savantes rassemblant 70 000 érudits donnent une mesure de la question. La moyenne d'âge y est sans doute plus proche de 75 ans que de 25. Le phénomène ne peut que s'amplifier, encore sur quelques décennies.
- 4 Il convient, avant l'exposé, de préciser d'où je parle. Architecte et historienne de formation, je suis fortement intéressée par la question documentaire, un peu écrivain, un peu éditeur, mais non spécialiste, ni bibliothécaire, ni archiviste, fondatrice d'une association d'éducation populaire et de culture partagée, MALTAE, où l'on pratique l'expertise citoyenne et collective dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du territoire et du paysage. MALTAE est impliquée dans les sciences de l'éducation, l'histoire et la géographie, fière de se compter parmi les sociétés savantes, inscrite dans l'annuaire des sociétés savantes du CTHS. L'association a une petite activité éditoriale, dont une collection « Lire et écrire le paysage³ » ; la documentation et la transmission figurent dans son objet social, la question du passage au numérique des ouvrages édités et de son propre fonds est à son ordre du jour. MALTAE était en 2015-2016 partenaire d'un projet pédagogique européen Erasmus +, « Des écrits aux écrans », sur la mutation numérique des apprentissages de l'écriture et de la lecture. Elle y a contribué à plaider la cause de l'alliance entre papier et numérique⁴. La structure compte une quarantaine de membres, dont plusieurs auteurs, un urbaniste chercheur en géographie, Jean-Louis Pacitto, un conseiller pour le livre et la lecture honoraire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gautier, et le responsable du Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, David Peyceré.

Un panel de douze bibliothèques pour illustrer la diversité des situations

- 5 Entre novembre 2017, où j'ai proposé cette communication, et avril 2018, le nombre de cas de bibliothèques pouvant enrichir ma réflexion sur le sujet est passé des deux évoquées ci-dessus à douze. Comment contribuer à garantir un devenir à ces bibliothèques privées, comment les transmettre, en partager la connaissance et en faire un bien commun ; faut-il les « patrimonialiser » ? En premier lieu, quoi transmettre ? Parle-t-on seulement des ouvrages ou des lieux, pièces de travail et de recherche, avec leurs ambiances propices à la réflexion ? Peut-on faire passer dans cette transmission,

au-delà des ouvrages, une part d'âme de ceux qui les constituèrent ? Peut-on y retrouver une trace du parcours de l'intellectuel, du chemin de la constitution de sa pensée et de son œuvre ? Ces douze cas illustrent une diversité des situations à partir desquelles il est possible de tirer questionnements et pistes de réponses. Je passerai très vite sur les deux bibliothèques par lesquelles je suis entrée dans le sujet pour me pencher sur celles de huit enseignants, chercheurs ou intellectuels avec qui j'ai été en contact, avant de revenir sur les deux bibliothèques de Michel Vernes et Robert Joly, à l'origine de ce propos.

- 6 Pour procéder par élimination, j'évoquerai en premier lieu ma propre bibliothèque et celle de mon père dont j'héritai il y a cinq ans. L'injonction de mes propres enfants de m'en occuper de mon vivant, sous peine de voir transformer tout ce papier en un grand feu de joie, m'oblige à l'inclure dans le sujet.

Ma bibliothèque

- 7 Elle n'est qu'une des potentielles 12 fois 70 000 bibliothèques que pourrait connaître tout membre de société savante. Son importance avoisine les 2 000 titres ; une accumulation, plus qu'une véritable structuration, du fait des déménagements successifs, dont la seule valeur est sans doute de refléter un demi-siècle d'intérêt pour la question du paysage et de témoigner combien elle puise, depuis son émergence, à des champs multiples et éloignés. J'ai donc pleine légitimité à me prendre comme cobaye et à expérimenter la conservation et la transmission de tout ce papier comme bibliothèque virtuelle. Scanners et appareils photo sont déjà disponibles, reste à trouver le temps de procéder à l'expérimentation ! Au-delà de la tâche ingrate d'un relevé ou d'un inventaire, au-delà de la tâche matérielle de la numérisation d'une première et d'une quatrième de couverture, éventuellement d'un sommaire, si l'ambition est de dépasser l'austérité d'une simple liste de titres, il s'agit d'en définir les finalités et les modalités. D'une part, de choisir entre un classement structuré, un cheminement chronologique ou une balade dans les livres à créer de toutes pièces ; ou de mettre en contexte chaque ouvrage, sa place dans l'ensemble, thématiquement ou chronologiquement (ou les deux, en conciliant trace et usage futur d'un nouveau lecteur, date et conditions de l'arrivée, achat ou cadeau, fruit du hasard ou choix raisonné) ; ou encore de rouvrir et réveiller chaque livre, en chercher un extrait, l'ajouter comme morceau choisi significatif pour donner à lire l'écriture de l'auteur, extrait qui me parle aujourd'hui ou bien extrait pour refléter l'intérêt porté à l'ouvrage au moment de son entrée dans ma bibliothèque. Et si l'enjeu n'était pas de choisir plutôt un extrait en pensant au futur lecteur, pour lui donner envie ? Il s'agit à l'évidence, plus que de transmettre un état existant, de créer de toutes pièces une nouvelle bibliothèque qui intègre à son cahier des charges sa propre transmission ! La perspective d'une retraite heureuse était celle de trouver enfin le temps de lire ou relire mes trésors jalousement accumulés, d'y ajouter le projet d'organiser une bibliothèque structurée digne de ce nom, doublée d'une bibliothèque virtuelle et transmissible ! L'envie et la motivation ne manquent pas, ni la certitude du plaisir à en retirer. Mais quand vais-je donc trouver le temps de me consacrer à cette nouvelle tâche ? Car il s'agit bien d'un nouveau projet, entièrement à concevoir et mettre en œuvre.

La bibliothèque de mon père

- 8 Je passerai aussi rapidement sur le deuxième cas, la bibliothèque de mon père. Pour avoir été ingénieur de 1939 à 1980, après un cursus à l'École navale avant-guerre, sa bibliothèque, qu'il n'aurait peut-être pas osé nommer de son vivant une « bibliothèque d'intellectuel », était somme toute très ordinaire, modeste, et en volume et en valeur : une coloration personnelle donnée par un demi-siècle d'abonnements à la *Revue maritime* et à *Science et vie*. J'ai eu la chance d'avoir assez d'espace pour entasser dans mon grenier les caisses de tout ce qui n'avait pas été beaux livres partagés dans la fratrie. Cinq ans ont passé et cette bibliothèque n'a toujours pas trouvé le début d'un classement, ni le lieu où la valoriser, et encore moins le début d'un temps à lui consacrer pour donner un sens à l'entreprise et répondre au simple enjeu de transmission d'une potentielle bibliothèque virtuelle entre enfants et petits-enfants, projet pourtant aisément accessible avec la numérisation des premières de couverture. Seul le demi-siècle des *Science et vie*, rangé dans des boîtes en cartons de lait étiquetées à la main et transmis directement à un petit-fils, est conservé dans son intégrité dans une valeur de collection plus affective que vénale. Mais que font les familles où il n'y a ni lieu, ni personne, ni motivation pour cette transmission et que faire pour des bibliothèques dix à vingt fois supérieures en volume ?

La bibliothèque gisant sur un trottoir

- 9 Cette question m'a remis en mémoire une autre figure de bibliothèque dont je veux témoigner utilement pour l'avoir connue dans les années 1990 : celle de la bibliothèque gisant sur un trottoir. Nous avons, un soir, été réquisitionnés en tant que propriétaires d'une voiture et à quatre ou cinq nous nous sommes retrouvés à charger, une nuit d'hiver, une bibliothèque d'érudit déversée en piles écroulées, qu'un déménagement d'urgence avait conduite là, lors d'un vidage d'appartement sans ménagement. Je suis de la génération des enfants élevés dans le culte du livre, et le premier choc fut la découverte que c'était donc possible ! Le second choc fut de voir la diversité des comportements des personnes appelées en renfort : je m'opposai de manière virulente à ce qu'un tri s'opère, à même le trottoir, autorisant les ramasseurs à décider d'eux-mêmes quels livres méritaient d'être sauvés. Charles Maurras et Léon Daudet, qui ne sont pas mes lectures préférées, ont échappé de peu à la benne ; il a fallu convaincre de l'intérêt de conserver sa valeur d'ensemble au fonds récupéré, témoin des lectures d'une époque. L'affaire m'a rappelé celle de la statue du duc d'Anjou, présentée dans l'ouvrage *Territoires littéraires, des îles à la ville, Hyères-les-Palmiers*, que je publiai la même année sur cinq siècles d'écrits dédiés à la ville d'Hyères, et dont le dessein était justement de faire parler les livres du fonds ancien de la bibliothèque municipale, pour dessiner un portrait de ville. L'architecte Marcel Deslignières fustigeait en 1887 « les républicains qui voulaient abattre la statue de ce tyran sanguinaire, au prétexte qu'elle blessait le sentiment républicain⁵ ». Avec un recul de vingt-cinq ans, force est de constater que j'ignore tout de ce qu'il est advenu de l'objet du sauvetage. N'a-t-il pas été vain, s'il ne lui a garanti ni pérennité, ni transmission, sous quelque forme soit-elle ?

La bibliothèque essentielle

- 10 La quatrième bibliothèque était géographiquement située dans la même rue, à moins de 300 mètres de cette malheureuse précédente, mais sa destinée fut tout autre. Étienne Juillard, éminent historien et géographe, identifié comme le père de la géographie appliquée, auteur du troisième volume de *l'Histoire de la France rurale* consacré au XIX^e siècle, et qui fut le président d'honneur de MALTAE à ses débuts, m'avait confié, à plus de 90 ans, avoir « fait du tri pour ne garder que l'essentiel, de l'ordre d'une étagère ». Il n'avait gardé que ce qui lui semblait mériter être relu et qu'il relisait, d'ailleurs ! Une manière comme une autre de se soucier de son vivant de la transmission de sa bibliothèque, d'en extraire l'essence... J'ignore ce qu'Étienne Juillard a fait des ouvrages qu'il a possédés, et comment il a choisi de s'en séparer, mais un écrit demeure qui illustre sa bibliothèque : un article de 1976 du chercheur Robert Specklin qui fait revivre les débuts de sa carrière d'enseignant et le souvenir dans les années d'après-guerre de sa bibliothèque de travail située à son domicile : « Probablement la seule bibliothèque à peu près complète qui existait alors à Strasbourg sur la géographie de la France⁶. » Avec cet article, nous avons hérité de lui un fichier, composé de centaines de petites fiches en carton, remplies au crayon de papier d'une écriture d'un homme du XIX^e siècle, fine et penchée. Ce fichier renseigne précisément la production en articles et ouvrages de cet écrivain enseignant-chercheur ; il permet de rappeler que transmettre une bibliothèque d'un enseignant-chercheur ou intellectuel inclut de mentionner ses propres écrits, ouvrages et articles. Conserver trace de son œuvre d'intellectuel et la contextualiser, si possible, parmi celles de ses pairs, est à l'évidence une tâche à accomplir de son vivant ; c'est sans doute une des finalités à attendre d'une transmission de bibliothèque.

Un chantier en cours de bibliothèque virtuelle

- 11 Telle a été la démarche de cet autre historien, Maurice Agulhon, grâce à un projet porté par l'université d'Avignon, comprenant le financement d'un inventaire et celui de la réalisation d'un film permettant une visite virtuelle de la bibliothèque. L'article de Jonathan Barbier et Nathalie Petiteau⁷ insiste sur la sensibilisation de l'enseignant-chercheur à la question du devenir de sa bibliothèque de travail, afin de la rendre utile aux chercheurs. Maurice Agulhon a donc, de son vivant, réorganisé sa bibliothèque du point de vue de son utilité pour les chercheurs. Légitime et efficace, cet arbitrage a fait disparaître la structuration initiale des collections qui aurait donné à lire le cheminement d'une pensée sur trois quarts de siècle. Si la question de la transmission implique en général l'existence des points de vue à la fois de l'émetteur et du récepteur, le point de vue retenu dans la présente démarche est celui du récepteur, puisque l'objectif du projet est une appropriation rendue possible *via* l'ouverture aux chercheurs d'une bibliothèque privée présente dans la demeure familiale. Pourtant, l'article de Jonathan Barbier et Nathalie Petiteau conclut : « Reste que la constitution de la bibliothèque de Villeneuve-lez-Avignon en véritable patrimoine est un problème non résolu. [...] Quant à une donation à l'université d'Avignon qui l'a inventoriée et filmée, elle n'est nullement à l'ordre du jour. » Maurice Agulhon s'y est attelé de son vivant ; un partenariat avec une université prestigieuse a été trouvé pour apporter le financement et l'outillage scientifique, mais la pérennité recherchée n'est pas encore au bout du chemin !

Un champ des possibles : une transmission de bibliothèque à inventer

- 12 Jean-Paul Ferrier, décédé en 2016, est lui aussi historien et géographe, professeur d'une autre université de Provence, celle d'Aix. Son épouse ne s'est pas encore résolue à trier les ouvrages. « Rien ne presse, la maison est assez vaste, mais il faudra bien s'y mettre ! Un de nos fils s'intéresse à une partie des livres ; mais il y a tellement de revues... et les "Que sais-je ?", ceux-là on peut bien les éliminer. On a commencé à jeter les travaux d'étudiants, il y en a tellement ! Même l'université ne les veut pas. » Peut-il y avoir une autre réponse qu'un inventaire exhaustif et préalable à tout tri ? Si plus rien ne peut être fait du vivant de Jean-Paul Ferrier, le réseau encore actif constitué par un groupe de collègues permettrait de faire parler les livres. Amis ou collègues auraient chacun certainement quelque chose à dire d'un ouvrage spécifique que, dans sa carrière d'enseignant-chercheur, Jean-Paul Ferrier aurait jugé précieux ou qu'il aurait écrit. Le devenir de sa bibliothèque privée demeure dans le champ des possibles, entre les mains de sa famille et de ses pairs ou amis. Rien n'a bougé, ni des étagères du salon, dédiées aux livres précieux et anciens de géographie, ni la bibliothèque de la pièce de travail, ni le stockage en haut de la mezzanine (dont les « Que sais-je ? »), ni les étagères de la chambre consacrées aux ouvrages littéraires, lectures communes avec son épouse. Les allers-retours en vue de réaliser la présente contribution aideront peut-être à déclencher un projet : tout reste à imaginer, mais il apparaît clairement que la transmission des bibliothèques de travail des enseignants-chercheurs ne peut pas reposer sur les seules épaules des familles.

La bibliothèque éclatée : « trop tard » ou « il est encore temps » ?

- 13 En 2011, Robert Joly et Marcel Roncayolo avaient engagé des entretiens croisés, auxquels ils m'avaient associée ; leur projet était de mutualiser leurs regards d'urbaniste et de géographe pour « refaire la ville », projet éponyme de l'ouvrage écrit par Robert Joly en 1996. Le décès de Robert Joly a interrompu le projet ; mon intérêt éveillé par les cas des bibliothèques de Michel Vernes et de Robert Joly m'a conduite à proposer à la fille de Marcel Roncayolo de réorienter le sujet de ces entretiens autour de la constitution de sa bibliothèque de travail, en invitant l'éminent géographe et historien de Marseille à parler de ses lectures fondatrices et de ses livres fétiches. Malheureusement, l'éclatement de sa bibliothèque privée sur ses deux lieux d'habitation de Marseille et Paris a rendu l'entreprise impossible : difficile de faire parler les livres, quand ils sont matériellement éloignés de 800 kilomètres ! Ce septième témoignage peut laisser penser qu'il est trop tard pour reconstituer la bibliothèque, à moins qu'il soit encore possible de dire qu'il est encore temps, mais les modalités doivent être rapidement trouvées !

Les chantiers à ouvrir : des bibliothèques à transmettre de leur « vivant »

- 14 Jean-Pierre Frey, urbaniste et sociologue, proche de Marcel Roncayolo pour lui avoir succédé à la direction de l'Institut d'urbanisme de Paris, a été sollicité pour participer à

ce projet de faire avec Marcel Roncayolo le tour du propriétaire de sa bibliothèque. Immédiatement, Jean-Pierre Frey, alors jeune retraité de sa carrière d'enseignant, a évoqué sa propre bibliothèque de plus de 5 000 titres et le problème que son devenir lui posait. Par ailleurs, quand j'ai voulu prendre des nouvelles de la bibliothèque de Michel Vernes, j'ai cherché à joindre Bertrand Lemoine, qui avait été directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette où Michel Vernes avait fait sa carrière d'enseignant. Immédiatement, Bertrand Lemoine a lui aussi évoqué sa propre bibliothèque de plus de 5 000 titres et le problème que son devenir lui posait. Ces cas désignent, à l'évidence, une catégorie de bibliothèques de même volume en mal de devenir, mais, plus encore, une catégorie d'acteurs, chercheurs, érudits dans la force de l'âge. Ces acteurs conscients de la nécessité et de l'urgence de l'entreprise de transmission et, qui plus est, en pleine capacité intellectuelle et potentiellement disponibles pour s'atteler à la tâche sont ceux qu'il convient de mobiliser pour constituer un groupe de travail *ad hoc*, en situation de recherche-action.

- 15 Jean-Claude Gautier eut à s'occuper, en qualité de conseiller pour le livre et la lecture à la direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la construction de nombreuses bibliothèques publiques. Nous nous sommes retrouvés à Marseille, justement lors de la présentation du dernier ouvrage de Marcel Roncayolo, *Le géographe dans sa ville* (Parenthèses, 2016). Par goût de son métier, il s'est constitué sa vie durant une belle bibliothèque et appartient lui aussi à cette catégorie d'intellectuels dans la force de l'âge, conscients de l'urgence et de la nécessité de l'entreprise de transmission⁸. L'évolution du périmètre de sa bibliothèque, dont il nous donne des nouvelles de temps à autre, montre que cette tâche est déjà largement amorcée, de par les contraintes d'un déménagement d'abord, puis méticuleusement opérée au fil de l'eau par l'intéressé lui-même. Il a profité du réseau constitué durant sa vie professionnelle pour procéder à des donations d'ensembles thématiques dans les établissements de lecture publique les plus appropriés. C'est un projet qui procède par dépossessions successives et raisonnées. Jean-Claude Gautier ne nous a pas informé s'il s'est intéressé à en garder la trace.

La démesure : la bibliothèque-appartement « piles de livres » de Michel Vernes

- 16 Évoquer le sauvetage de la bibliothèque de Michel Vernes conduit à passer dans la cour des grands, changer d'échelle ; elle mériterait une étude à elle seule et de laisser conter cette histoire par Marc Le Cœur, historien de l'architecture lui-même et neveu de Michel Vernes, qui assumait la direction des opérations⁹. Pour mesurer l'épopée qui s'engagea avec un tel héritage, ce fut, selon ses dires, « trois ans de vie, à mettre 30 000 livres en 800 caisses », pour réaliser finalement ce qu'il propose de nommer une bibliothèque posthume réorganisée par le réceptionnaire en trente-deux thématiques¹⁰. Les piles de livres emplissaient l'appartement jusqu'à ne plus pouvoir y tenir ! Son épouse disait qu'il n'y avait pas un jour sans qu'il en achète un ou plusieurs. Lorsqu'il devait rechercher une référence dans ces empilements non classés, il lui était plus rapide de la racheter, augmentant d'autant de doublons le nombre d'ouvrages ! L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette a finalement reçu le fonds, mais, à ce jour, il n'est toujours qu'un stock de 800 caisses de livres... On est donc passé, en cinq ans, d'un appartement privé « piles de livres » à un fonds semi-public de « caisses de livres » déposé dans un établissement d'enseignement public. *Quid* de la

valorisation et de la transmission du parcours d'intellectuel ? Le chemin semble encore long !

- 17 Ce cas donne une mesure tout d'abord de ma naïveté première, mais surtout de l'étendue des chantiers à ouvrir et à conduire pour faire parler ces livres, si tant est qu'on y trouverait un sens ! Comment donner à cette bibliothèque un devenir, associant réel et virtuel, qui inclurait cette démarche de rendre compte du parcours d'intellectuel de l'enseignant-chercheur. Néanmoins, un travail colossal a déjà été entrepris puisque Marc Le Cœur, lors du déménagement de l'appartement, a procédé à un repérage photographique systématique des ouvrages au fur et à mesure de leur mise en caisse, constituant la matière première d'un inventaire ou d'un relevé. Par-delà cette étape, un classement en a même déjà été fait, construit *a posteriori*, condition d'une potentielle accessibilité, même si celle-ci implique un lieu de stockage associé à une bibliothèque ou un centre d'archives... Une des hypothèses serait de déposer cette bibliothèque dans les fonds des Archives de la critique d'art (ACA), constituées en 1989 en association, puis groupement d'intérêt scientifique rattaché à l'université de Rennes, en espérant y trouver des ressources en personnel pour son traitement. Le prix à payer serait une séparation des livres du fonds d'archives, lui-même déposé à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, au risque d'éloigner le fonds de ceux qui devraient en être les premiers intéressés en tant qu'usagers, enseignants-chercheurs et étudiants de cette école. Arbitrage qui implique de poser la question du « pour qui » ?
- 18 On peut imaginer que, depuis l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, il est possible de retrouver bon nombre des étudiants de Michel Vernes. Des entretiens pourraient faire parler certains de ces 30 000 livres et enrichir le portrait d'un homme d'exception. Ces nouvelles archives orales, à créer, contribueraient à la constitution d'une mémoire de l'enseignement de ce professeur. Peut-on imaginer un tel investissement de temps et d'argent pour chaque enseignant de chaque école ? Sûrement non ! Mais le fondateur d'une école, à la bibliothèque si notoire, mériterait peut-être un traitement d'exception.
- 19 Il semblerait qu'en matière de conservation d'archives de lieux d'enseignement le versement des fonds administratifs soit privilégié aux archives elles-mêmes et aux bibliothèques des chercheurs. Affaire à suivre ; cette valorisation est loin d'être achevée, mais elle est placée entre les mains de personnes et d'institutions autorisées et compétentes. Nous pouvons ici en tirer comme enseignement d'une part qu'une sensibilisation des institutions est encore à conduire, et d'autre part qu'une transmission aboutie doit concilier pérennité du transfert, accès aux ouvrages et mobilisation de moyens en personnel pour son traitement.

Une transmission de bibliothèque documentée, inventoriée et intégrée à l'activité de recherche

- 20 Passons à la bibliothèque de travail de Robert Joly, enseignant-chercheur, praticien et théoricien, longtemps enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. Je commencerai par évoquer l'homme que j'ai connu comme enseignant puis comme patron dans une relation de maître à élève qui a évolué sur trente ans, jusqu'à devenir une relation de pairs et d'amis. En 2010, il devient sujet et objet d'étude de mon activité d'historienne de l'architecture dans le film que j'engage avec Christian

Girier et Jean-Louis Pacitto, *Retour sur site. Un maître d'œuvre et son ouvrage : Robert Joly et le lycée agricole de Tulle-Naves*¹¹ (fig. 1). Son écriture avait à voir avec celle d'Étienne Juillard, dans le soin, la finesse et l'usage du crayon-mine. Cette remarque vaut pour souligner la place des écrits et de l'écriture dans les bibliothèques d'intellectuels, dont les annotations en marge et les notes de travail encore en place dans les ouvrages restent la source la plus précieuse pour suivre la pensée en train de s'élaborer : cette transmission où le maître, en situation d'élève, apprend d'un autre maître, qu'il en soit le pair ou non (fig. 2).

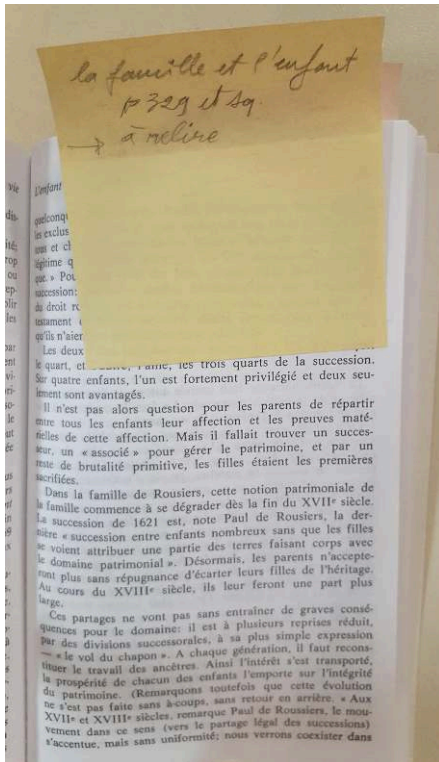
Fig. 1. – Robert Joly, un an avant sa mort, devant le lycée agricole de Tulle-Naves, l'édifice en béton brut qu'il construisit en 1971.



Extrait de C. Girier, O. Jacquemin, J.-L. Pacitto, *Retour sur site. Un maître d'œuvre et son ouvrage : Robert Joly et le lycée agricole de Tulle-Naves*, film documentaire, MALTAE, 2011.

D.R.

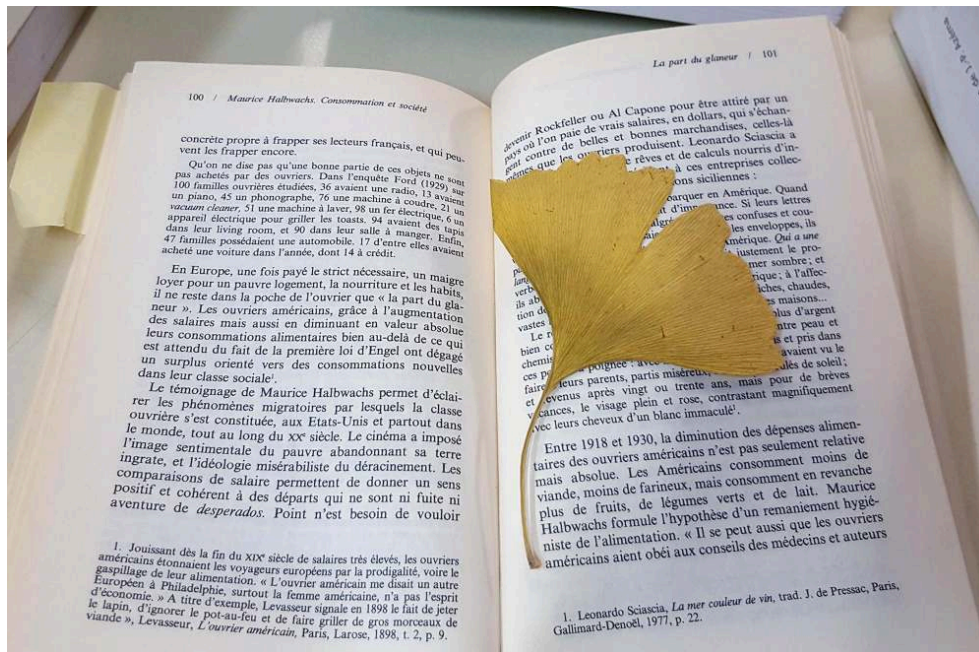
Fig. 2. – Bibliothèque de Robert Joly. Note de lecture, traces d'une pensée en cours d'élaboration.



Cliché O. Jacquemin.

- 21 Au-delà du choix des titres et des auteurs des ouvrages retenus pour leur contenu, le tri opéré par David Peyceré lors de la réception du fonds d'archives au Centre d'archives d'architecture du ^{xx}e siècle après le décès de Robert Joly (2013) a notamment été motivé par la capacité de ces références à parler de Robert Joly, à travers leurs annotations, commentaires ou marque-pages déposés. Ils renseignent aussi sur l'état d'âme de l'homme, la part du sensible (fig. 3). À la suite de ce versement aux archives de l'architecture, le reliquat vint constituer la part de bibliothèque dont MALTAË a hérité de la famille.

Fig. 3. – Bibliothèque de Robert Joly. La part du sensible : feuille d'automne, marque-page trouvé en revenant du Louvre.



Cliché O. Jacquemin.

- 22 Ce fut la grande chance de cette bibliothèque privée, ce que confirment les trois filles de Robert Joly, Hélène, Anne et Françoise, interrogées pour cette contribution. Le dépôt des archives professionnelles de celui-ci, huit ans auparavant, de son vivant, avait tracé la voie et permis de dédier à l'étude de l'œuvre protéiforme de cet architecte atypique, urbaniste, chercheur, théoricien et enseignant, une thèse de doctorat. Alexandra Schlicklin avait pu fréquenter et interviewer Robert Joly, dépouiller ses archives avant de procéder, à son décès, au relevé de sa bibliothèque, en respectant le classement thématique des étagères, rigoureusement photographiées. « La bibliothèque était constituée pour partie des livres personnels de Robert Joly, et pour partie du fonds de livres du Groupement des architectes associés (GAA¹²), car l'agence possédait sa propre bibliothèque documentaire. Les relever, même succinctement, mais avec une méthode exploitable, a nécessité au total une semaine de travail. Le relevé en est présenté dans les annexes de la thèse et en est resté volontairement à la logique, d'ailleurs déjà thématisée, du classement des étagères et des pièces accueillant les livres¹³. » Une fois les caisses de livres déposées rue de Tolbiac, David Peyceré en fit faire un classement alphabétique par auteur et, par simple surlignage, la mention de ceux entrés dans le fonds classé. La présence des enfants de l'architecte permet encore de faire parler les livres, ponctuellement, tout au moins en lien avec la dimension d'histoire familiale que revêt une bibliothèque privée. Anne évoque des lectures partagées autour de Gaston Bachelard, qui donna lieu à un projet commun que le décès de son père ne permit pas de mettre en œuvre. Françoise se souvient plus douloureusement du poids de l'injonction à lire que représentait cette vie construite autour des livres, où ils avaient tant d'importance dans ce couple d'intellectuels, chacun dans sa spécialité ! « Comment être à la hauteur, quand on est petit et que la barre est si haut ? » Pour Hélène, la bibliothèque témoigne d'une culture du monde des lettres et, au-delà des livres, « de l'amour du verbe juste » qui a été transmis dans la maison familiale, jusque dans la

parole. La thèse d'Alexandra Schlicklin, en liant le relevé de la bibliothèque au dépouillement des archives, aux entretiens oraux conduits du vivant de Robert Joly et autres médias¹⁴ au titre de ses sources, répond en partie aux défis que nous posons ici en introduction sur les enjeux des transmissions des bibliothèques d'érudits. Sa thèse se veut à la fois biographie de l'auteur et monographie sur son œuvre ; en revanche, la bibliothèque y a perdu son statut de corpus autonome. Faire parler ses livres pour retracer le parcours intellectuel et dresser le portrait de Robert Joly par et dans sa bibliothèque est un projet qui aujourd'hui serait vain, sauf à inclure la thèse d'Alexandra Schlicklin au rang des sources susceptibles d'éclairer un portrait posthume qui pourrait être fait de lui complété d'une balade littéraire dans sa bibliothèque !

Questionnements et pistes

- 23 Aux questionnements énumérés dans ce tour d'horizon, deux pistes peuvent être retenues afin de répondre à plusieurs cas de figures.
- 24 La première piste implique certaines conditions simples mais exigeantes qui permettraient de réagir au cas par cas. Il s'agit notamment de prendre conscience que ces opérations exigent temps et motivation ; de garantir une bienveillance et une disponibilité de la part de l'entourage familial ; de pouvoir bénéficier d'un minimum de formation pour la rigueur des relevés et des classements ; de s'assurer de conditions techniques de numérisation et de transfert matériel et immatériel satisfaisantes ; de pouvoir s'assurer du soutien, voire du partenariat d'institutions publiques concernées ; de garantir la pérennité des solutions proposées ; de réunir les conditions permettant de mener ces actions autant que possible avec leur propriétaire, de les monter de leur vivant.
- 25 Une seconde piste, plus ambitieuse, serait de répondre à la question de la préservation de ces bibliothèques en leur qualité de patrimoine scientifique et culturel pour les générations futures. Le défi est alors d'assurer la transformation de patrimoines privés matériels en un bien commun immatériel. Il s'agirait tout d'abord d'impliquer le plus en amont possible les intellectuels concernés pour qu'ils s'occupent de leur vivant de leur bibliothèque. Il est nécessaire de faire prendre conscience que transmettre une bibliothèque est un prolongement indissociable et inévitable de l'acte de constituer cette bibliothèque ; et notamment en y intégrant la propre production de son propriétaire, en la contextualisant parmi celle de ses pairs. Réussir la transmission du cheminement, de l'élaboration d'une pensée et d'un savoir est l'un de ces enjeux, qui nécessite leur collaboration, même s'il est toujours possible de reconstituer une bibliothèque posthume comme la nomme Marc Le Cœur¹⁵. Il conviendrait également de mettre un pluriel à ces transmissions, de leur reconnaître le statut de projets culturels à part entière, la part de créativité qui leur est inhérente. Enfin il paraît nécessaire de faire prendre conscience aux institutions des enjeux scientifiques et du caractère de bien commun que représente cette transmission, autant que de la nécessité de sortir les familles de leur isolement face à cette problématique et face à une tâche qui les dépasse, souvent dans une période délicate de deuil et de règlement de succession.
- 26 Face à l'ampleur de la question, le CTHS pourrait mobiliser les sociétés savantes pour qu'elles partagent responsabilités et initiatives avec les familles, pour qu'elles exercent une veille sur les bibliothèques les plus urgentes à sauvegarder, par exemple en lançant une enquête en vue d'un premier état des lieux des bibliothèques concernées.

- 27 De même, il s'agirait d'engager une dynamique collaborative, de constituer un groupe de travail *ad hoc* à travers lequel pourraient être mobilisés les jeunes retraités concernés par le devenir de leur bibliothèque et de jeunes étudiants prêts à s'impliquer en situation de recherche-action¹⁶.
- 28 Enfin, au-delà, il conviendrait d'impliquer la société civile et de faire de la transmission des bibliothèques de savants des chantiers de sciences participatives : faire du transgénérationnel appliqué au domaine de l'érudition... De développer des compétences de passeurs de culture et de multiplier les occasions de passage à l'acte. Pour les plus jeunes, ce seraient des occasions privilégiées de côtoyer des érudits d'un genre en voie de disparition et, pour les moins jeunes qui acceptent de préparer et d'accompagner la transmission de leur bibliothèque, ce seraient des occasions privilégiées de revenir sur leur carrière, de faire un bilan de leur vie professionnelle, des occasions uniques de laisser une archive orale du type de la balade littéraire ou du dialogue avec leurs livres, que nul autre ne pourrait reconstituer à leur place, de prolonger leur pratique de l'enseignement dans un dernier exercice de style, pour répondre au défi de donner envie, de s'inviter enfin à coproduire une œuvre de création, placée entre la relecture de l'un et la découverte de l'autre, de donner sens à une rencontre improbable...
- 29 Certes, il convient de voir la part d'utopie dans l'idée de ces 800 000 potentielles bibliothèques à transmettre, en y faisant parler les livres. Il faut sans doute accepter qu'un tri s'opère, qu'une part d'abandon inhérente au principe de conservation existe, qu'une part d'aléatoire se réalise, que la nouvelle vie que représente un livre donné à un proche a aussi sa valeur puisque, à son tour, il y trouvera peut-être un texte fondateur pour nourrir sa propre pensée, à quarante ans et 200 pages de distance de premier lecteur qui l'avait annoté...
- 30 Toutefois, il faut faire savoir que transmettre est un vrai projet ! Ce qui est valable pour la transmission d'une terre cultivée en biodynamie depuis trente ans l'est tout autant pour une bibliothèque soigneusement et amoureuxment constituée pendant soixante ans. Dans les deux cas, le temps du projet est au minimum une affaire de dix ans ! C'est un chantier ouvert qui implique, pour prolonger la comparaison avec la terre, de remettre du vivant, de l'humain au cœur des livres, des caisses et des étagères, en bref des lecteurs !
- 31 Faire d'une bibliothèque à transmettre un patrimoine vivant, en devenir, implique de développer une culture du projet et les compétences de créativité nécessaires à sa mise en œuvre. Cette reconnaissance d'un projet culturel créatif à partager n'est-elle pas le moyen de répondre à la part douloureuse de dépossession contenue dans la transmission et de garantir qu'il y a bien eu héritage ?
- 32 David Peyceré trouvait à un tel projet un air de bibliothèque vertigineuse, s'apparentant à la mise en abîme chère à Jorge Luis Borges et développée dans *La bibliothèque de Babel* en 1941. De la bibliothèque au livre, au titre, au mot, de la bibliothèque au catalogue, un catalogue plus important que la bibliothèque puisqu'il la contient toute et y compris le lecteur... Pour donner le mot de la fin à l'écrivain Borges et à Hélène Joly, pour qui l'essence de la transmission de la bibliothèque familiale est dans le goût transmis du « verbe juste », ce plaidoyer pour faire parler les livres d'une

bibliothèque se conclura sur le vœu que les transmissions remettent parole et langage au cœur des projets, dans un échange ouvrant le passage de l'écrit à l'oral, quelles qu'en soient les formes multiples.

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER Jonathan, PETITEAU Natalie, « La bibliothèque de Maurice Agulhon : cadre de travail, coulisses de l'écriture et patrimoine scientifique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, éd. numérique, n° 47, 2013. [URL : <https://journals.openedition.org/rh19/4565>]

Des écrits aux écrans : livre blanc, éd. numérique, projet Erasmus +, [s. l.], 2015. [URL : <http://www.scripitanumerica.eu>]

JACQUEMIN Odile, BERRO Catherine, DAUGA Hélène, *Territoires littéraires, des îles à la ville, Hyères-les-Palmiers : écrits d'une ville*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 1998.

JUILLARD Étienne, *Le Var et les Maures, entre histoire et géographie : recueil d'articles (1957-2006)*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2015.

LE CŒUR Marc, LEMOINE Bertrand, « Hommage à Michel Vernes », *Archicrêée*, n° 360, 2013, p. 28-30.

SCHLICKLIN Alexandra, « Robert Joly (1928-2012), urbaniste, moderne, intellectuel : les nouvelles figures de l'architecte », thèse de doctorat, Metz, université de Lorraine, 2014.

NOTES

1. Créée il y a vingt-cinq ans à Hyères dans le Var, MALTAE a pour objet la culture du territoire partagé par la valorisation du patrimoine architectural, urbain, paysager et environnemental. Association d'éducation populaire, dans une posture entre sciences et arts, elle pratique l'animation territoriale, avec des conférences, des expositions, des visites et débats, elle édite et produit des films d'archives.

2. Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, IFA cote 38, fonds Robert Joly (1928-2012).

3. Les trois axes de son projet éditorial sont l'exploration du temps (de ses différentes échelles, du quotidien, de l'histoire et de la prospective), celle du paysage habité (derrière les lieux, les hommes qui les ont produits et qui y vivent) et celle d'une approche anthropologique qui se refuse à dissocier nature et culture : archives textuelles, photographiques ou orales et œuvres contemporaines déclinent une approche sensible du territoire entre arts et sciences. Parmi les titres, rééditions d'introuvables, hommages à des lettrés disparus, publications de thèses, romans, traductions de rapports de recherche et études en papier gris... : Odile Jacquemin, *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours*, 2012 ; Christian Dental, *Le petit jardinier*, 2011 ; Odile Jacquemin et Jean Louis Pacitto (dir.), Jean Belvisi (photographies), *Traits de côte, arpents de mer : carnet de bord d'une expérimentation de*

gestion intégrée des zones côtières, 2008 ; Pierre Foncin, Odile Jacquemin (préf.), Jean Belvisi (photographies), *Les Maures et l'Esterel*, rééd., 2008 ; George Sand, Nathalie Bertrand (préf.), Hélène Dauga (ill.), *Tamaris*, rééd., 2008.

4. *Des écrits aux écrans : livre blanc*.

5. O. Jacquemin, C. Berro, H. Dauga, *Territoires littéraires, des îles à la ville, Hyères-les-Palmiers : écrits d'une ville*, p. 178.

6. R. Specklin, dans É. Juillard, *Le Var et les Maures, entre histoire et géographie : recueil d'articles (1957-2006)*, p. 24.

7. J. Barbier, N. Petiteau, « La bibliothèque de Maurice Agulhon : cadre de travail, coulisses de l'écriture et patrimoine scientifique ».

8. Il contribua activement au n° 74 des *Études drômoises*, paru en 2018 et consacré aux passeurs de culture européens installés dans la Drôme.

9. M. Le Cœur, B. Lemoine, « Hommage à Michel Vernes ».

10. À titre de repère, pour donner une idée de ce que peut représenter un appartement rempli de 30 000 volumes, la bibliothèque de Jacques Doucet, constituée de 90 fonds de grands auteurs, tels Charles Baudelaire ou René Char, rassemble 50 000 ouvrages (et 140 000 manuscrits).

11. C. Girier, O. Jacquemin, J.-L. Pacitto, *Retour sur site. Un maître d'œuvre et son ouvrage : Robert Joly et le lycée agricole de Tulle-Naves*, film documentaire, MALTAE, 2011.

12. Agence fondée avec Robert Joly et Simone Mourot en 1963.

13. A. Schlicklin, « Robert Joly (1928-2012), urbaniste, moderne, intellectuel : les nouvelles figures de l'architecte », p. 23.

14. A. Schlicklin introduit sa thèse avec une citation de trois jeunes internes, filmés en situation de réception de l'œuvre : « C'est notre maison ! » (Dans C. Girier, O. Jacquemin, J.-L. Pacitto, *Retour sur site. Un maître d'œuvre et son ouvrage : Robert Joly et le lycée agricole de Tulle-Naves*, film documentaire, MALTAE, 2011.)

15. M. Le Cœur, B. Lemoine, « Hommage à Michel Vernes ».

16. « Donner envie à des jeunes » : cette injonction nous a fait tester en 2020 un protocole de présentation d'ouvrage, à mi-chemin entre le sérieux de la notice bibliographique et le coup de cœur du libraire ou du blog de lecteur pour la réalisation d'une bibliothèque virtuelle du projet éducatif Erasmus+ « Cooper'actif : habiter ensemble autrement demain » (<http://habitat-cooperactif.eu/>)

RÉSUMÉS

Avec la dispersion de la bibliothèque d'un enseignant à son décès, c'est tout un pan de connaissance sur le savoir constitué qui disparaît. La bibliothèque privée d'intellectuel a un double statut de patrimoine matériel et immatériel, elle est la trace du cheminement de sa pensée, du contexte et du cadre culturel de l'élaboration du savoir en jeu. L'ère du numérique et des bibliothèques virtuelles permet aujourd'hui de transmettre la valeur d'ensemble de la

bibliothèque et de son contenu, indépendamment des questions d'héritage, de succession liées à la valeur vénale des ouvrages. Historienne et architecte, l'auteure a participé aux débats sur le devenir de deux bibliothèques privées de deux de ses enseignants, fondateurs de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, alors UP6, Robert Joly et Michel Vernes, décédés en 2012 et 2013. Cette contribution propose, en partant de ces deux exemples, vite devenus douze, un plaidoyer et un apport méthodologique.

AUTEUR

ODILE JACQUEMIN

Docteur en histoire culturelle

Architecte urbaniste

Directrice de l'association MALTAE (Mémoire à lire, territoire à l'écoute)